

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2011/586 - Compétence départementale directe d'organisation du transport scolaire - 1151
Acquisition d'un minicar pour la régie communale de transport scolaire de DRACHENBRONN-BIRLENBACH - Conventions d'organisation et de financement de lignes scolaires

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- autorise le financement à hauteur de 50 % de l'acquisition d'un minicar par la commune de DRACHENBRONN-BIRLENBACH pour maintenir le transport scolaire en régie communale, soit une aide du Département d'un montant maximum de 52 000 €
- approuve la convention de délégation d'organisation et d'exploitation d'un service de transport scolaire à intervenir pour cinq années scolaires à compter de la rentrée de septembre 2011 entre la commune de DRACHENBRONN-BIRLENBACH et le Département, convention prévoyant le financement à hauteur de 50 % des frais liés au fonctionnement de la régie, et autorise son président à signer cette convention
- décide de renouveler pour une durée supplémentaire d'un an la convention de délégation conclue avec la commune de WOLXHEIM pour l'organisation de la ligne de transport scolaire "Wolxheim-Avolsheim" et de conclure avec les communes de BOLSENHEIM et UTTENHEIM une convention d'une durée d'un an pour l'organisation d'une ligne scolaire
- approuve les conventions correspondantes à intervenir entre le Département et respectivement la commune de WOLXHEIM ainsi que les communes de BOLSENHEIM et UTTENHEIM, et autorise son président à signer ces deux conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110905-60245-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/09/11